

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

15 Mai 1897,

Numéro 6.

BULLETIN

12 Mai 1897.

* * Canada. — C'était hier, 11 mai, le jour des élections pour les membres de la législature de Québec.

Les résultats ont été les suivants :

Candidats conservateurs..... 25

Candidats libéraux..... 48

Il reste encore à pourvoir à un siège.

On dit que M. Flynn a été élu, mais M. Beaubien a échoué à Beauharnois.

Nous ne pouvons donner la liste entière, car il peut y avoir quelques modifications, seulement il est à noter qu'à Montréal il n'y a qu'un seul conservateur élu, M. Awater.

Cet échec du parti conservateur est grave, surtout dans les circonstances actuelles, alors que la question des écoles du Manitoba reste toujours pendante. De plus, la modification du tarif, mise en vigueur depuis le 23 avril dernier, amène de vives récriminations et a déjà obligé, par suite de l'abaissement des droits, la fermeture d'un certain nombre de manufactures et augmenté, par voie de conséquence, le chiffre des ouvriers sans ouvrages. C'est sous ces fâcheux auspices que s'ouvre la campagne de 1897. Il est à souhaiter qu'elle offre, pour les affaires, un aspect plus encourageant que ne le fait prévoir d'aussi tristes débuts.

* * *

* * Grèce et Turquie. — La guerre entre la Grèce et la Turquie est virtuellement terminée. C'est la Grèce qui est vaincue dans sa lutte contre un ennemi vingt fois plus nombreux. Aujourd'hui les puissances, ou, selon l'expression consacrée, le Concert européen a repris la direction des affaires. La Grèce, réduite à la dernière extrémité, s'en remet à l'intervention des puissances pour décider les conditions de la paix qui, si l'on en croit les dépêches venant d'Europe, doit s'établir sur les bases suivantes :

“ Rappel des troupes grecques de la Crète : cette mesure s'effectue en ce moment. Autonomie de la Crète. Paiement d'une indemnité de guerre par la Grèce.”

Jusqu'ici, il ne paraît pas être question de modifications territoriales. Mais on ne peut prévoir quel sera le résultat des négociations et si, à cette occasion, il ne surgira pas de dangereuses complications. L'enthousiasme grec s'est bien refroidi sous le coup répété de plusieurs défaites.

Il est nécessaire, pour bien faire comprendre les incidents qui ont marqué la défaite de cette brave petite armée, de reprendre la date de notre ancien bulletin. C'était au moment où Larissa venait d'être occupé par les Turcs. A ce moment tout semblait perdu et une véritable panique semblait s'être emparée non seulement des

troupes, mais de la population qui s'enfuyait éperdue, répandant autour d'elle le plus sombre découragement.

Il y eut, non loin de là, à Pharsale, l'ancien champ de bataille où s'était décidée la fortune de Pompée, une tentative de résistance de la part des Grecs, qui ne purent s'y maintenir.

Mais à Valestrino, la lutte s'engagea de nouveau et avec des troupes nouvelles, elle prit un caractère de gravité qui un moment fit illusion. Les Turcs furent victorieux, mais après avoir éprouvé des pertes si sérieuses qu'ils durent un moment s'arrêter dans leur marche en avant.

Le droit allait de nouveau céder devant le nombre. Après un combat à Dagromo, dans lequel l'avantage resta aux Turcs, la route d'Athènes était ouverte à ces derniers. C'est alors que les puissances proposèrent d'intervenir. La Grèce répondit par un refus qui était malheureusement impossible à maintenir, car tout indiquait que là seulement était le salut.

Il faudra un long temps pour que la Grèce recouvre tant d'argent dépensé, nous allons dire en pure perte, mais non : ce n'est jamais en pure perte qu'on a fait une protestation énergique, et dans plusieurs années on verra de quelles conséquences, au point de vue des idées de civilisation, a été la folie courageuse du petit peuple grec.

Sur la médiation des puissances européennes, nous savons seulement qu'une note a été remise au gouvernement turc qui paraît avoir fait bon accueil à leurs ouvertures. Ordre aurait été donné à Edhem pacha d'arrêter le mouvement en avant. C'est le représentant de la Russie, à Constantinople, et le doyen du corps diplomatique qui a été chargé de signifier cette note au Sultan. Il n'est pas encore certain qu'il ne surgisse pas quelque difficulté pour le règlement de la question, au point de vue des frontières.

Quelle a été l'attitude du peuple d'Athènes, en apprenant ces nouvelles ? On a craint une émeute qui eut balayé la dynastie. Il n'en a pas été, fort heureusement, comme on pouvait le redouter et comme les précédents le faisaient présager. Il paraît, en effet, que les Grecs se sont lancés dans cette généreuse entreprise sans être suffisamment préparés. Soit manque d'argent, soit inexpérience et faute d'organisation, tout était en désarroi au commencement de la guerre. De là les échecs répétés qui ont eu lieu. De là grande indignation contre le roi et sa famille.

On signale encore que l'Empereur Guillaume a arrêté un moment l'action des Puissances, mais qu'après réflexions il a donné l'ordre à son ambassadeur de ne pas se séparer d'elles. C'est un danger qui devait devenir grave et l'autorité du concert européen en sera bien consolidée. On signale de divers côtés des mesures inutiles de la part des Turcs en Epire.

.

. France.—Tous les journaux ont raconté avec détails l'épouvantable catastrophe qui a eu lieu à Paris, le 4 mai, jour de l'ouverture d'un bazar de charité au profit des œuvres de la capitale. Les plus grands noms de France étaient à la tête de ce

bazar, qui fait chaque année des recettes s'élevant à un million de francs et plus. Il n'y avait que quelques heures que la fête était commencée, quand le cri au feu s'est fait entendre.— En dix minutes, dit un témoin oculaire, la légère construction en bois, de trois cents pieds de long, avec toutes ses décorations, s'embrasait, et le toit s'effondrait, engloutissant, sous une pluie de feu, plus de trois cents victimes, dont cent quarante environ ont péri sur le champs.

Parmi ces victimes de la charité, on compte la duchesse d'Alençon, épouse d'un des membres de la famille Royale de France, et sœur de l'impératrice d'Autriche. La plus grande partie des familles de haut lignage, en France, sont en deuil. Nous ne pouvons donner la liste complète : pour le faire, il faut attendre les journaux de France qui n'arrivent ici que le 15 mai. Mais on signale, parmi les disparus, des hommes politiques, comme M. le Baron de Mackau, le général Meunier, la comtesse Serrurier, la femme du général Février, grand chancelier de la Légion d'honneur etc, etc. Au premier moment, on a cru que la Ctesse de Mun, dont le nom est bien connu, était au nombre des victimes. Une dépêche a heureusement rassuré les nombreux amis de l'éminent orateur catholique. Un service solennel a été célébré à Notre-Dame, auquel assistait le président de la République. C'est un deuil général à Paris, et un événement tragique, comme il ne s'en est pas produit depuis longues années. Le plus terrible de cette catastrophe, c'est l'impossibilité de constater l'identité des restes calcinés des malheureuses victimes. Ce n'était plus que d'informes débris.

Une généreuse donatrice a envoyé immédiatement un chèque de 937,000 francs, qui, avec la recette du jour fatal, représente un million, chiffre espéré pour les recettes du Bazar. La recette destinée aux pauvres est assurée. Mais que de tristesses, que de douleurs inconsolables subsistent.

.

* * **Nécrologie.**—En apprenant cette catastrophe, le duc d'Aumale, âgé de 78 ans, a éprouvé une telle commotion que, dans la nuit, il a été emporté par une affection cardiaque, dans sa propriété de Zucco, (Sicile).

Le duc d'Aumale était un des membres de la famille royale de France, et un des fils de Louis Philippe. Il s'était distingué en Algérie, à la prise de Constantin, et dans sa campagne contre Abdel-Kader. C'était un général des plus distingués. Exilé de France, en 1848, il se consacre aux lettres, et devint un écrivain d'un rare mérite, dans les questions militaires et comme historien, aussi revenu en France après la guerre de 1870, il fut reçu à l'Académie française, à laquelle il a fait un don royal en lui léguant son magnifique château de Chantilly, près Paris.

La date de ses obsèques n'est pas encore fixée. Seulement on sait que le corps est ramené en France, probablement pour être placé dans la chapelle de Dreux, où reposent les restes d'une partie de la famille royale.

VERAX.

NOTES D'UN CATECHISTE⁽¹⁾

(Suite)

110. Q.— Sous quelle forme le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

Descente
du
Saint-Esprit

Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres... Cette *descente* visible du Saint-Esprit est racontée dans le livre des Actes :

“ Le jour de la Pentecôte étant arrivé, et les disciples étant tous réunis dans un même lieu, on entendit tout à coup comme le bruit d'un *vent impétueux* qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis.

“ Alors leur apparurent *des langues comme de feu*, qui se partagèrent et s'arrêtèrent au-dessus de chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du *Saint-Esprit* et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait de parler.”

On peut faire sur ce récit deux observations : l'une concernant la *forme* de la *langue* de feu, employée par l'Esprit-Saint ; l'autre sur l'*efficacité* de ce signe, qui conféra aux Apôtres le don des langues

Forme
de
langues

sous la forme de langues de feu. La *langue* est l'organe de la parole ; sa *forme* est conique et aplatie.

Cette forme de *langues* et surtout de langues *de feu* exprimait admirablement les effets que l'Esprit-Saint voulait produire dans les Apôtres, les futurs hérauts de l'Évangile.

“ Le Saint-Esprit, dit saint Bernard, remplit les Apôtres, sous ce symbole, afin qu'ils pussent parler *les langues de toutes les nations*, et proferer des *paroles arcentes comme le feu*.”

Don
des
langues

Les Apôtres reçurent donc, miraculeusement et sans aucune étude, la connaissance de toutes les langues et le don de les parler, afin de pouvoir enseigner partout la doctrine de la foi.

Ils commencèrent à exercer ce *don des langues*, le jour même de la Pentecôte, à Jérusalem, où étaient venus pour la solennité des Juifs de toutes les parties du monde : des Parthes, des Mèdes, des Elamites, d'autres habitant la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont et l'Asie, la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et la Lybie, etc.

“ Chacun d'eux entendant les Apôtres parler dans sa langue, ils étaient tous dans l'étonnement et disaient avec admiration : Ces gens qui nous parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? Et comment les avons-nous entendus parler la langue dans laquelle chacun de nous est né ? ”

(1) *Archevêché de Montréal*, 10 janvier 1897.
Permis d'imprimer les “NOTES D'UN CATECHISTE.”
F. BOURGEOULT V. C.

Il convenait, dit saint Thomas, que Dieu accordât ce *don des langues* aux premiers disciples de Notre-Seigneur, élus pour annoncer l'Évangile selon la parole : " *Allez, enseignez toutes les nations* " ; car, ils n'avaient ni la facilité, ni le loisir d'apprendre la langue de tous ceux qu'ils avaient mission d'évangéliser. — Ils ne pouvaient non plus, Juifs d'origine, pauvres et méprisés surtout parmi les Gentils, trouver des interprètes qui rendissent fidèlement leurs discours. — Il convenait aussi que le don de parler toutes les langues servit à ramener au culte du vrai Dieu les peuples, qui avaient commencé à décliner vers l'idolâtrie au temps où, près de la tour de Babel, s'était introduite la diversité des langues.

Raisons
du don
des langues

A..... Raconter la descente du Saint-Esprit ? Quelle forme ?

Questions

B..... Que se passa-t-il à Jérusalem ? Motifs de ce don des langues ?

Le don des langues, chers enfants, fut accordé non seulement aux Apôtres mais aussi à un grand nombre de disciples, au commencement du christianisme.

Réflexion

Dans la suite des temps, Dieu a accordé à plusieurs saints ce même don, par exemple à saint Antoine de Padoue, à saint Vincent Ferrer et particulièrement à saint François Xavier, qui eut à évangéliser des millions d'infidèles, parlant des langues toutes différentes.

Saint François Xavier avait une dévotion extraordinaire pour la doxologie : " Gloire soit au Père, et au Fils *et au Saint-Esprit* " ; il la répétait presque sans cesse.

Pratique

—:o:—

III. Q.—Par qui le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

Le Saint-Esprit fut envoyé... *Envoyer* signifie mettre dans la voie pour aller quelque part.

Mission
du
Saint-Esprit

Être envoyé c'est recevoir une mission ; or une mission chez les créatures suppose un ordre ou un conseil ; mais en Dieu, il n'en est pas ainsi, puisque les trois personnes divines sont égales.

Dans la Sainte Trinité, les missions ne se distinguent des *processions* que par une nouvelle manière d'exister à l'extérieur.

Par conséquent le Père, qui ne *procède* d'aucune personne, peut venir mais ne peut être envoyé. Le Fils, qui procède du Père, ne peut être envoyé que par le Père seul : " Mon Père qui m'a envoyé, dit Jésus-Christ, est avec moi." Joan. viii, 16. — Le Saint-Esprit, qui procède des deux premières personnes, peut être envoyé à la fois par le Père et par le Fils. " Je prierai mon Père, dit Notre-Seigneur aux Apôtres, et il vous enverra un autre Paraclet. Et lorsque sera venu le Paraclet, que je vous enverrai, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il me rendra témoignage." Joan. xv, 26.

aux Apôtres par Dieu le Père et par Dieu le Fils. Le Saint-Esprit procède en effet de l'un et de l'autre.

Double
principe

Cependant, il faut bien remarquer que la mission divine ne dénonce *dans l'envoyé* ni infériorité, ni mouvement, ni séparation ; elle implique seulement une procession d'origine et un nouveau mode d'existence.

Considérée dans sa *cause efficiente*, toute mission a pour cause la Trinité entière, parce que c'est une œuvre extérieure : ainsi, ce sont les trois divines personnes qui ont uni la nature humaine à la personne du Verbe dans l'Incarnation ; ce sont elles-mêmes qui ont fait paraître les langues de feu, *représentant* la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Cette mission du Saint-Esprit fut *représentative* et *efficace*.

Nous venons de dire en quoi elle fut *représentative* ; nous dirons dans la question suivante en quoi elle fut *efficace*.

| | |
|-----------|--|
| Question | A..... Sens du mot envoyer ? Mission divine ? Cause efficiente ? |
| Réflexion | Nous trouvons dans le soleil, chers enfants, une image assez frappante des missions divines : le soleil est feu, lumière et chaleur ; et c'est ce foyer qui, en <i>envoyant</i> à la terre ses rayons lumineux et calorifiques, vivifie la nature. |
| Pratique | Adorons avec foi l'incompréhensible mystère de la Sainte Trinité. |

112 Q.—Pourquoi le Saint-Esprit fut-il envoyé aux Apôtres ?

Effets Le Saint-Esprit fut envoyé aux Apôtres... *L'efficacité* de la mission du Saint-Esprit dans les Apôtres fut tout extraordinaire dans ses effets.

Notre-Seigneur en avait déjà annoncé les merveilles à plusieurs reprises durant sa vie. — Et saint Pierre, répondant aux Juifs, qui accusaient d'ivresse les Apôtres, proclamait l'accomplissement de la prophétie de Joël : « Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai *mon Esprit* sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. » Act. II, 16-18.

1° Eclairer pour les éclairer... Les Apôtres, choisis pour être la *lumière* du monde, devaient être *éclairés* eux-mêmes.

Jusqu'au jour de la Pentecôte, les Apôtres, gens grossiers et ignorants, avaient bien peu compris les enseignements de Jésus-Christ : en plusieurs circonstances, Notre-Seigneur leur en avait fait des reproches ; mais, après avoir reçu l'*Esprit de vérité*, leur intelligence fut subitement éclairée et rendue capable de saisir la signification des Ecritures et de tout ce que Jésus avait fait ou dit en leur présence.

2° Fortifier les fortifier... Les Apôtres avaient besoin de *courage*
 Ces hommes, timides et pusillanimes, avaient en effet à affronter les menaces et les persécutions des Juifs, qui avaient crucifié Jésus-

Christ. Bien plus, ils devaient se partager le monde, et aller jusqu'aux extrémités de la terre porter la bonne nouvelle de l'Évangile.

La venue du Saint-Esprit changea les Apôtres en héros, prêts à affronter toutes les colères, tous les mauvais traitements et la mort. Martyre
des
Apôtres

De fait, après avoir parcouru les nations comme à pas de géants, les Apôtres donnèrent tous leur vie pour attester la vérité de leur doctrine : saint Pierre fut crucifié à Rome, la tête en bas ; saint André fut attaché à une croix, ayant la forme d'un X ; saint Jacques le Majeur périt par le glaive ; saint Jacques le Mineur fut précipité de la terrasse du Temple ; saint Simon fut scié en deux ; saint Barthélemy fut écorché vif ;... seul saint Jean l'évangéliste mourut paisiblement, après avoir été toutefois miraculeusement préservé des supplices de l'huile bouillante.

les mettre en état de prêcher l'Évangile... *Mettre en état* signifie donner les grâces nécessaires.

3°
Mettre
en état
de prêcher

Outre les grâces de lumière, de force et de sanctification *personnelle*, le Saint-Esprit accorda avec abondance aux Apôtres d'autres grâces, ayant pour fin directe l'utilité du prochain, et appelées *gratuitement données*.

Saint Paul, (I Cor. XII), en énumère neuf :

1. *Parler avec sagesse*, en montrant la sublimité du dogme.
2. *Parler avec science*, en exposant les règles de la morale.
3. *Parler avec foi*, en défendant la vérité contre l'erreur.
4. *Guérir les malades*, en procurant des guérisons instantanées.
5. *Faire des miracles*, en opérant des œuvres surnaturelles.
6. *Prophétiser*, en annonçant des événements futurs.
7. *Discerner les esprits*, en connaissant les pensées intimes.
8. *Parler diverses langues*, ou avoir le don des langues, q. 110.
9. *Interpréter les discours*, ou les comprendre.

Grâces
gratuite-
ment
données

Ces divers dons du Saint-Esprit avaient pour but de mettre les Apôtres en état de *prêcher* efficacement l'Évangile.

et sanctifier l'Église. *Sanctifier* signifie rendre saint, unir à Dieu par la grâce *sanctifiante*.

4°
Sanctifier
l'Église
naissante

L'Église chrétienne se composa d'abord seulement des Apôtres, des disciples qui se trouvaient au cénacle, et des fidèles qui embrassèrent la foi de Jésus-Christ.

Le jour même de la Pentecôte, saint Pierre convertit près de trois mille personnes, qui demandèrent et reçurent le baptême ; quelques temps après, cinq mille hommes furent encore convertis. saint Pierre.

Saint Pierre fut alors arrêté et mis en prison par l'ordre des grands prêtres : il eut à comparaître devant le sanhédrin et à répondre à Caïphe... Act. IV, 6.

Rien de plus beau à lire que le livre entier des Actes des Apôtres, qui rapporte l'établissement de l'Eglise naissante et les merveilleux effets de grâce que le Saint-Esprit produisait dans les premiers chrétiens.

Questions A..... Prophétie de Joël ? Effets du Saint-Esprit sur les Apôtres ?
B..... Eclairer ? Fortifier ? Grâces gratuites ? Eglise naissante ?

Réflexion Le Saint-Esprit, chers enfants, multiplia ses dons et ses grâces à l'origine de l'Eglise, afin de la fonder plus rapidement et de montrer par là qu'elle n'était pas une œuvre humaine, mais *une œuvre divine*. — Cependant plus tard, et même de nos jours, on a vu des Saints faire, par la grâce du Saint-Esprit, des prodiges non moins éclatants, saint François Xavier, le curé d'Ars, etc.

113. Q.— Le Saint-Esprit demeurera-t-il toujours dans l'Eglise ?

Demeure
perpétuelle
du
Saint-Esprit

Le Saint-Esprit demeurera toujours avec l'Eglise... Notre-Seigneur l'a promis formellement à ses Apôtres.

“ Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet, *pour demeurer perpétuellement avec vous*, l'Esprit de vérité.” Joan. xiv.

L'Eglise comprend les Pasteurs et les fidèles, c'est-à-dire l'Eglise enseignante et dirigeante et l'Eglise enseignée et dirigée.

C'est bien à tort que le protestantisme a détruit *au fond* cette distinction, en donnant à chaque individu la liberté de suivre en doctrine et en morale les inspirations de sa conscience, inspirations qui sont loin d'être toujours celles de l'Esprit-Saint.

Conduire **pour la conduire...** Conduire l'Eglise signifie être son *chef, son guide* ou son *pasteur*.

Notre-Seigneur a plusieurs fois assimilé l'Eglise à une *bergerie*, dont il est lui-même le bon Pasteur ; après sa résurrection et avant de monter au ciel, il confia à saint Pierre la charge de le représenter visiblement sur la terre, lorsqu'il lui dit : “ *Pais mes agneaux, pais mes brebis.* ”

Il y a donc dans l'Eglise de Jésus-Christ un pasteur visible, dont agneaux et brebis doivent écouter la voix, parce qu'il est *assisté du Saint-Esprit*, et qu'il appartient au Pasteur et non au brebis de commander et de diriger.

Peut-il exister un troupeau, *sans pasteur* pour le conduire ?

Chemin
de
la sainteté

dans le chemin de la sainteté... La *sainteté* consiste dans le *détachement* de la terre et l'*union* à Dieu.

Le *chemin de la sainteté* est donc la *voie* qui mène efficacement à Dieu. Or l'Esprit-Saint veille à l'intégrité de la doctrine, à la pureté de la morale, à la sainteté du culte, afin que dans tous les siècles il y ait plusieurs Saints qui brillent par l'héroïcité de leurs

vertus et qu'il y ait en même temps un grand nombre d'âmes qui se sanctifient sous le regard de Dieu seul.

et du salut. Le chemin *du salut* est celui qui mène Du salut
au ciel.

Jésus-Christ nous a tracé ce chemin par sa doctrine et ses exemples : " Je suis la *voie*." De plus, il a laissé à son Eglise, pour la *conduire*, son divin Esprit.

A Promesse de Jésus-Christ ? Pasteur invisible et visible ? Questions

B..... Chemin de la sainteté ? Du salut ?

Lorsque les Hébreux sortirent d'Egypte, chers enfants, le Seigneur leur donna pour les conduire une *colonne de nuée*, qui les dirigeait dans leur route, les ombrageait pendant le jour, les éclairait pendant la nuit... Ex. XIII. Figure

Cette nuée miraculeuse, qui ne fit jamais défaut durant les quarante années du désert, est une belle figure de la *présence perpétuelle* du Saint-Esprit conduisant l'Eglise, jusqu'à ce que tous les fidèles soient entrés dans le ciel, la véritable terre promise.

Adorons l'Esprit-Saint dans la *conduite générale* de l'Eglise. Pratique

114. Q.—Le Saint-Esprit ne se communique-t-il pas aussi à nous ?

Oui le Saint-Esprit se communique... *Se communiquer* signifie *se donner*, de manière à ne faire qu'un. Se communiquer

Autre chose est *communiquer* ses dons, accorder des bienfaits à une créature, et autre chose est *se communiquer*, se donner soi-même, donner sa personne.

Or, c'est ce que fait le Saint-Esprit quand il *se communique* et s'unit par la grâce à une créature raisonnable.

à chacun de nous par la grâce dont nous avons besoin...
Pour la nature de la *grâce*, ses espèces et ses effets, voir le chapitre suivant.

La première *communication* de la grâce divine a été faite à *chacun de nous*, au moment où nous avons reçu le saint Baptême. Baptême

Nous ne pouvons comprendre ce qui s'est produit d'admirable dans notre âme, lorsque nous sommes passés de l'état de péché originel à la vie surnaturelle, au point de devenir les *temples vivants du Saint-Esprit* !

et principalement dans le Sacrement de Confirmation. Confirmation

Deux chapitres seront consacrés à l'explication du Sacrement de Confirmation, qui nous communique le Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons. (Ch. xv et xvi).

A..... Se communiquer ? Baptême et Confirmation ? Question

Nous ne pouvons mieux terminer ce chapitre qu'en citant la prose, que l'Eglise chante le jour de la Pentecôte :

Prose
liturgique

“ Venez, Esprit-Saint, et envoyez du ciel un rayon de votre lumière. Venez, Père des pauvres ; venez, Dispensateur des dons ; venez, Lumière des cœurs. Consolateur excellent, doux Hôte de l'âme, son doux Rafraîchissement. Repos dans le travail, Brise dans la chaleur, Consolation dans les larmes.

O bienheureuse Lumière, pénétrez au plus intime du cœur de vos fidèles : sans votre assistance, il n'y a rien dans l'homme, rien d'innocent ; lavez ce qui est sali, arrosez ce qui est aride, guérissez ce qui est blessé ; brisez ce qui résiste, échauffez ce qui est froid, ramenez ce qui est égaré.

Donnez à vos fidèles, espérant en vous, les sept dons sacrés. Donnez-leur le mérite de la vertu, le couronnement du salut, la joie éternelle.” Ainsi soit-il.

CHAPITRE DIXIÈME

DES EFFETS DE LA RÉDEMPTION

Avis
au
Catéchiste

Ce chapitre est comme un corollaire du chapitre précédent ; car “ c'est par le *Saint-Esprit* que la *charité* est répandue dans nos cœurs.”

Ce chapitre est d'une importance extrême : il nous découvre la *vie surnaturelle* des âmes, dans ce qu'elle a de plus merveilleux. Appliquons-nous à donner aux enfants la plus haute idée de l'état de grâce et des biens qui en sont l'apanage.

Bien chers enfants,

Avis
aux
enfants

Le titre de ce chapitre, *Effets de la Rédemption*, insinue que le mystère de la *Rédemption* ou de Jésus-Christ, mort en croix pour nous, a eu certaines conséquences salutaires : ce sont ces conséquences ou *effets* que nous allons examiner avec soin.

115. Q.—Quels sont les principaux effets de la Rédemption ?

Deux
effets
principaux

Les principaux effets de la Rédemption sont. *Plusieurs effets* peuvent être produits par *une seule cause*.

Voici une belle déclaration du concile de Trente, qui met bien en évidence les *deux effets principaux* de la Rédemption : “ *La cause méritoire* de notre Rédemption est le très cher fils unique de Dieu, N.-S. Jésus-Christ qui, par sa sainte Passion sur le bois de la croix, nous a mérité la justification et a satisfait pour nous à Dieu son Père.”

Donc, les deux effets *principaux* de la Passion de Notre-Seigneur sont la *satisfaction* et l'*acquisition* de la grâce.

1° la satisfaction faite à la justice divine pour nos péchés. Un péché fait toujours encourir *une peine*, proportionnée à la gravité de la faute. 1°
Satisfaction
à
la justice

Un péché mortel, *selon la justice divine*, est punissable de peines éternelles ; un péché véniel mérite des peines temporelles.

Endurer la peine, méritée par telle faute, c'est satisfaire ou donner satisfaction.

Or, Notre-Seigneur, par amour pour nous, s'est chargé de satisfaire à *notre place* : et la satisfaction de Jésus-Christ, à cause de sa dignité de Fils de Dieu, a été *universelle* pour tous les hommes et *surabondante* ou d'une valeur infinie.

« Jésus-Christ, dit le pape Clément VI, a acquis sur l'autel de la croix un trésor à l'Eglise militante, afin que par lui les hommes aient un *trésor infini*. »

par les souffrances et la mort de N.-S. Jésus-Christ. Mode
rigoureux

« La *solde* du péché c'est la *mort*. » Rom. vi, 23.

Puisque le péché mérite *la mort*, Jésus-Christ a consenti à la subir ; et ne pouvant mourir qu'une fois, il a enduré des souffrances horribles, afin de nous apprendre la grande malice du péché, la haine que Dieu lui porte et la nécessité de *satisfaire nous-mêmes* pour nos péchés ; car la satisfaction de Jésus-Christ ne nous dispense pas de satisfaire nous-mêmes.

2° L'acquisition de la grâce pour l'homme. Tout péché produit un *double effet* : obligation de subir une *peine*, et de plus une *tache* dans l'âme. 2°
Acquisition
de
la grâce

Or, la tache ou souillure intérieure de l'âme est enlevée par la grâce, et l'obligation de subir la peine l'est par la satisfaction offerte à Dieu.

Nous venons de parler de la satisfaction de Jésus-Christ pour nos péchés, parlons maintenant de *la grâce qu'il nous a acquise*.

« La *grâce de notre justification*, avons-nous dit, a pour cause méritoire le très cher Fils unique de Dieu, N.-S. Jésus-Christ. »

Le prophète Isaïe avait entrevu ce réservoir inépuisable de grâces, lorsqu'il disait : « Vous puiserez avec joie des eaux, c'est-à-dire des *grâces abondantes*, aux fontaines du Sauveur. » Is. xii, 3.

Et saint Jean, après avoir contemplé de ses yeux ce Sauveur, pouvait dire : « Nous avons vu la gloire du Verbe fait chair..., *plein de grâce* et de vérité... ; et c'est de sa *plénitude* que nous avons tous reçu. » Joan. i, 14-16.

A..... Le mot effet ? Double effet de la Rédemption ? Questions

B..... Raison de la satisfaction et du mérite de Jésus-Christ ?

N'oublions pas, chers enfants, que c'est de *l'arbre de la croix* que nous vient la vie de la grâce ; la mort nous était venue de Réflexion

l'arbre de la science du bien et du mal. Les plais de Notre-Seigneur sont comme des sources de grâces, auxquelles nous devons puiser les eaux, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle.

Pratique Aimer à méditer la Passion de N.-S. Jésus-Christ.

116. Q.—Qu'est-ce que la grâce ?

Grâce La grâce... Le mot *grâce* signifie *chose gratuite*.

Une chose est *gratuite*, si elle est donnée sans aucune obligation de la part de la personne qui donne, et sans aucun droit de la part de celui qui reçoit. — Voilà pourquoi, on dit que c'est *un don*.

Don un don... Le mot *don* signifie chose qui *n'est pas due*.

Généralement, *un don* est une chose d'une certaine importance ou valeur; ce qui nous insinue déjà que la grâce est *précieuse*.

Dons naturels Remarquons aussi que l'homme ne possède rien par lui-même : son corps et son âme, sa santé et ses diverses facultés, l'existence et la vie sont des *dons naturels* qu'il a reçus de l'Auteur de la nature, c'est-à-dire de Dieu.

Toutefois, on ne donne pas ordinairement le nom de *grâce* à ces dons *naturels*, que l'homme partage plus ou moins avec les êtres dépourvus de raison; le mot *grâce* est réservé pour désigner un don magnifique et d'un ordre supérieur à la nature, c'est-à-dire *supernaturel*.

supernaturel... Ce mot signifie *au-dessus* de la nature.

Fin naturelle Expliquons cela : si Dieu avait créé les anges ou les hommes seulement pour se *faire connaître* comme Auteur du monde en général et se *faire aimer* comme tel par-dessus tout, les anges ou les hommes n'auraient eu qu'une *fin naturelle* : c'est-à-dire connaître et aimer Dieu comme leur créateur et leur bienfaiteur.

Fin surnaturelle Mais Dieu a fait davantage : il a créé les anges et les hommes pour une *fin surnaturelle*, c'est-à-dire qu'il les a destinés à la participation de sa vie divine, dans la gloire du ciel.

Cette fin surnaturelle est la *première des grâces*. De plus, pour atteindre cette fin Dieu a offert aux anges et aux hommes des moyens, c'est-à-dire des secours également gratuits, *comme la fin* : ces secours sont encore *des grâces*.

Par suite de la déchéance originelle, Adam et ses descendants n'avaient plus aucun titre ni à la fin surnaturelle, ni aux moyens. Réintégrer l'humanité dans ces privilèges, coupablement perdus, est une *grâce suprême*, que Dieu nous a accordée.

Pure bonté que Dieu nous accorde, par pure bonté... La *Bonté* est l'attribut divin, qui incline Dieu à *faire du bien*, q. 32.

La bonté *pure*, sans aucun mélange d'intérêt et sans aucun

besoin, a été la raison *première* de la vocation de l'homme à une fin surnaturelle.

Mais l'homme étant déchu, il a fallu une *rédemption* ou un *rachat* de ce droit perdu ; et comme la nature humaine ni même la nature angélique ne pouvaient payer cette rançon, il a fallu les satisfactions d'un Homme-Dieu et les mérites de Jésus-Christ.

et en vertu des mérites de Jésus-Christ... Le mot *mérite* en général désigne un droit à une *récompense*.

Il y a donc une grande différence entre la satisfaction et le mérite : la *satisfaction* regarde la réparation d'une injure ou le paiement d'une dette ; le *mérite* a rapport à l'obtention d'une récompense, dont on s'est rendu digne par le bon usage de sa liberté.

Or Jésus-Christ a non seulement *satisfait* pour nous dans sa Passion, mais il a *mérité* pour nous la restitution des biens que nous avions perdus, c'est-à-dire la fin surnaturelle et les moyens, qui peuvent nous aider à faire notre salut.

pour nous aider à faire notre salut. *Faire notre salut*, c'est parvenir à la gloire du ciel.

Notre-Seigneur nous a rouvert l'entrée au royaume céleste ; mais c'est à nous de faire *librement* ce qui est nécessaire, afin que nous méritions cette récompense que Dieu nous a promise.

Dieu veut bien *nous aider* à faire notre salut, mais il exige notre *libre coopération*.

A..... Le mot grâce ? don ? Fin naturelle, surnaturelle ?

Questions

B..... Pure bonté de Dieu ? Mérites de J.-C. ? Coopération ?

Notre-Seigneur, chers enfants, a employé une belle comparaison sur la doctrine de la grâce : " Je suis *la vraie Vigne* ; mon Père est *le vigneron* ; vous êtes *les rameaux*."

Allégorie

" Demeurez en moi, et moi en vous ; car, comme le rameau ne peut porter de fruit par lui-même, s'il ne demeure *uni* au cep ; il en sera de même pour vous, si vous ne demeurez en moi."

" Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car sans moi vous ne pouvez *rien* faire."

" Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté *dehors* comme un sarment et il séchera ; et on le ramassera, et on le mettra dans le feu et il y brûlera."

Nous comprendrons mieux toutes les vérités, insinuées dans cette allégorie, en expliquant les diverses sortes de grâces.

117. Q.—Combien y a-t-il de sortes de grâces ?

Il y a deux sortes de grâces... L'une affecte la *substance* même de l'âme, l'autre ses *opérations*.

Sortes de grâces

Ces deux sortes de grâces ont cela de commun qu'elles ont Dieu

pour auteur, qu'elles sont gratuites, et qu'elles ont pour fin de communiquer à l'âme le divin amour.

la grâce sanctifiante ou habituelle... La nature et les propriétés de cette grâce vont être expliquées.

Nous en avons déjà donné une idée, à la page 98.

et la grâce actuelle. La nature et les qualités de cette grâce feront l'objet des questions 125 à 128.

118. Q.—Qu'est-ce que la grâce sanctifiante ?

Grâce La grâce... Ce mot indique la *gratuité* du don et l'*effet* de rendre l'âme *gracieuse* et belle devant Dieu.

L'âme a sa *beauté* comme le corps :

Beauté du corps La beauté *corporelle* a sa raison dans une *proportion convenable* des membres, dans la richesse et la douceur des couleurs naturelles, qui ont pour résultat de plaire aux sens; le visage de l'homme est le siège principal de la beauté *physique*; il est aussi comme le miroir où se reflète le mieux la beauté intérieure de l'âme

Beauté de l'âme La *beauté de l'âme* étant toute spirituelle, nous ne pouvons nous en faire une idée sensible : elle est comme le *resplendissement*, qui résulte de l'*intégrité* de ses facultés, de l'*harmonie* existant entre elles, et de leur *rectitude* vers le bien.

Mais au-dessus de cette beauté *naturelle*, il y en a une autre *surnaturelle*, incomparablement supérieure, puisqu'elle est une participation à la *beauté de Dieu*; c'est le sort d'une âme en état de grâce sanctifiante.

Sanctifiante sanctifiante... Ce mot signifie *qui rend saint*.

Saint veut dire *uni à Dieu*; l'union mystique, qui s'établit par la grâce entre Dieu et une âme, est si intime qu'elle fait en quelque sorte participer l'âme à la *nature divine* et la rend le temple du Saint-Esprit, ou plutôt de l'auguste Trinité tout entière.

Une âme en état de grâce est élevée à l'honneur d'avoir un principe de vie surnaturel, qui est le Saint-Esprit habitant en elle; ou plutôt ce sont les *trois divines personnes*, qui habitent en cette âme, selon la parole de Notre-Seigneur : " *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure.*" Joan. xiv, 23.

est celle qui demeure en notre âme... *Demeurer* ou *faire sa demeure* désigne le lieu où quelqu'un établit son habitation réelle, sa maison.

Habituelle La grâce sanctifiante ou *habituelle* est une qualité surnaturelle, produite par la présence réelle et spéciale de Dieu dans une âme. Cette présence de Dieu est *permanente* et dure tout autant que l'*amitié*, établie entre Dieu et l'âme.

L'amitié en général a pour effet de rapprocher, d'unir les personnes amies ; l'amitié les porte à se communiquer réciproquement, à mettre en commun ce qu'elles possèdent...

Amitié
divine

Il en est de même de l'amitié qui existe entre Dieu et une âme : Dieu se rapproche en quelque sorte de cette âme, il se l'unit d'une manière mystérieuse, lui communique ses perfections, la comble de ses dons, la protège dans les périls, et *établit en elle sa demeure* comme dans un sanctuaire, où il désire être adoré, servi, aimé.

Demeure
divine

Cette présence intime de Dieu dans les âmes, les colloques qui se tiennent entre Dieu et l'âme recueillie : tel est le secret des charmes ineffables de la vie intérieure.

et qui la rend sainte... *Rendre saint* signifie unir à Dieu par la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante n'existe pas *au même degré* dans toutes les âmes justes : on peut dire qu'il y a une multitude de degrés, et qu'il n'est peut-être pas une âme qui ressemble à une autre.

Degrés
dans
la grâce

On appelle *première grâce sanctifiante*, celle qui établit l'infidèle ou qui remet le pécheur dans l'amitié de Dieu ; et *seconde grâce sanctifiante*, celle qui augmente la grâce du juste.

“ Le juste, dit la sainte Ecriture, fleurit comme le palmier, il étend ses branches comme le cèdre du Liban..., il établit en son cœur des ascensions... Il va de vertu en vertu... ; il est conduit par l'Esprit divin de clarté en clarté.”

Plus une âme est sainte, plus elle est agréable à Dieu.

et agréable à Dieu. *Agréable* signifie *au gré*, au goût, selon le désir de quelqu'un.

Agréable

Nous en avons dit la raison en expliquant le mot *grâce*.

La beauté de l'âme en état de grâce est comme un reflet de la Beauté divine : c'est surtout à l'âme, divinisée par la grâce, qu'il faut appliquer les paroles de la Trinité sainte : “ *Faisons l'homme à notre image et ressemblance.*”

A..... Sens des mots grâce et beauté ? Sanctifiante ? Union ?

B..... Sens des mots demeurer et amitié ? Rendre saint et agréable ?

Questions

Rien sur la terre, chers enfants, ne peut nous donner une idée de la beauté d'une âme en état de grâce ! Tout ce que nous pouvons voir de plus beau n'est rien en comparaison des charmes que Dieu répand dans les âmes.

Réflexion

La lumière, décomposée au moyen d'un prisme de cristal, nous montre les couleurs les plus ravissantes : ce n'est qu'une faible image naturelle des effets infiniment plus admirables produits dans l'âme par Dieu, Esprit incréé, tout Lumière, tout Amour.

Veiller à ne jamais perdre le trésor de la grâce sanctifiante.

Résolution



119. Q. — Pouvons-nous perdre la grâce sanctifiante ?

Amissibilité
de
la grâce

Oui, un seul péché mortel suffit... Q. 54.

C'est ce que prouvent les chutes des mauvais anges, d'Adam, de Saül, de David, de Salomon, de saint Pierre et de Judas, etc. qui, justes tout d'abord, perdirent l'amitié divine, au témoignage de l'Écriture.

Péché
mortel

Pécher mortellement, c'est désobéir volontairement à Dieu dans une matière grave : c'est nous détourner de lui pour nous tourner vers la créature : c'est rompre l'amitié avec Dieu, renoncer à toutes ses prérogatives, chasser l'Esprit-Saint et lui préférer les suggestions et l'esclavage du malin esprit... Quel bouleversement !

pour nous faire perdre la grâce sanctifiante.

Hérésie

La doctrine de *foi catholique*, concernant l'amissibilité de la grâce sanctifiante, a été étrangement altérée chez un certain nombre de Protestants luthériens et calvinistes.

D'après eux, l'homme *prédestiné*, illuminé par la foi et établi dans la grâce du Christ, ne peut plus déchoir. Aucun péché n'étant plus imputé à ceux qui ont été *une fois lavés dans le sang du Christ*, on arrive à l'horrible conclusion : "Croyez fermement et cent homicides et mille fornications ne vous feront aucun mal."

Le concile de Trente fulmina contre les novateurs l'anathème suivant : "Si quelqu'un dit que l'homme *une fois sanctifié ne peut plus pécher*, ni perdre la grâce, qu'il soit anathème."

Pour être justes, disons que beaucoup de protestants n'admettent pas cette doctrine si crue : les anabaptistes, les quakers, les méthodistes, etc., en ont au moins mitigé les expressions ; au fond cependant, ils en maintiennent les conséquences, rejettent la *nécessité* des bonnes œuvres, et la confession qui est le moyen positif de recouvrer la grâce perdue.

Question

A..... Effets d'un péché mortel ? Erreur des protestants ?

Réflexion

Il n'est que trop vrai, chers enfants, que nous pouvons perdre le trésor de la grâce sanctifiante, et que nous le perdons souvent !

Résolution

Vigilance et prière, afin de ne pas succomber à la tentation.

(A suivre)

**A Messieurs les Curés et aux
Communautés Religieuses.**

"**L'Union St Pierre**" de Montréal offre à prêter une somme de cinq à six mille dollars. Conditions très avantageuses. S'adresser à

J. A. MARTIN

Chez MM. Cadieux & Derome - - - - MONTREAL.

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

ACTES NOTARIÉS

QUESTION.—Un notaire est-il obligé,—si on lui offre le paiement des honoraires auxquels il a droit,—de délivrer, à tous ceux qui les demandent, des copies certifiées des actes par lui reçus et faisant partie de son greffe ?

Un marchand.

RÉPONSE.—Sur paiement des honoraires fixés par le tarif, un notaire est obligé de délivrer des copies certifiées de ses minutes, et des divers documents qui peuvent y être annexés, aux personnes qui ont été parties à ces actes, aux héritiers de ces personnes ainsi qu'à tous leurs autres représentants légaux V. G. à leurs légataires, à leurs cessionnaires, etc. Quant aux personnes qui sont étrangères à l'acte, elles n'ont pas le droit de contraindre le notaire de leur en délivrer des copies même si elles lui offrent le paiement des honoraires auxquels il a droit. Dans ce cas les étrangers doivent s'adresser au juge pour en obtenir une *ordonnance* ou *compulsoire* aux fins d'obliger le notaire à leur délivrer les copies qu'elles demandent.

Les restrictions dont je viens de parler ne s'étendent cependant pas aux actes qui, *de leur nature, sont du nombre de ceux dont l'enregistrement est requis.* (Code de Procédure civile, article 1246.) Les étrangers, comme les parties et leurs représentants légaux, ont le droit de se faire délivrer des copies de ces actes, et, en délivrant ces copies, le notaire ne viole pas le secret professionnel et il n'est pas passible de dommages intérêts.

SUBORNATION DE PARJURE

QUESTION.—Qu'entend-on par *subornation de parjure* et quelles sont les peines portées par la loi contre ceux qui se rendent coupables de cette offense ?

Jules S...

RÉPONSE.—La *subornation de parjure* est un acte criminel des plus odieux. Le *Code criminel*, 1892, article 145, paragraphe 4, donne la définition suivante de cet acte.

“ 4.—La subornation de parjure est le fait de conseiller à quelqu'un ou l'engager à commettre un parjure qui est réellement “ commis.”

Celui qui se rend coupable de cette offense est passible de quatorze ans d'emprisonnement. (Code criminel, article 146.)

De *La Croix*, de Paris, du 2 janvier 1897.

L'HONORARIAT

M. Bligny, ancien notaire à Rouen, a été nommé notaire honoraire par décret du 19 décembre 1896, après de nombreuses démarches et plusieurs refus.

Voilà près de six ans que M. Bligny sollicitait l'honorariat.

Il lui a été refusé, non pas parce qu'il ne saluait pas M. Ricard, mais ce qui est plus typique, parce que M. Bligny avait enregistré des actes notariés en faveur des Congrégations religieuses de Rouen.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Il n'y a pas de notaires honoraires dans la province de Québec. En France, on confère ce titre à des notaires qui ont cessé d'exercer leur ministère et qui ont vendu leur charge.

Je vois, par la note de la *Croix*, que monsieur Bligny appartient à cette valeureuse catégorie de juriconsultes qui ont toujours suivi le droit chemin. Ces hommes honorables n'ont jamais transigé avec leur conscience et ils sont les plus redoutables adversaires des lois scélérates (1) qui déshonorent la législation actuelle de la France.

MARIAGE CIVIL ET DIVORCE

Les journaux de Paris nous ont appris dernièrement que le gouvernement français a supprimé le traitement de Sa Grandeur Mgr Bonnet, évêque de Viviers. L'une des principales causes de cette mesure draconienne et illégale, de ce véritable *vol* (2) officiel, est le mandement "sur la famille" publié par le courageux évêque à l'occasion du dernier carême. Voici un extrait de cet important mandement. Il est relatif au mariage civil et au divorce.

"Que l'homme honoré d'un mandat public s'enquière de l'existence du mariage, qu'il le constate pour le protéger : c'est son droit ; c'est aussi son devoir. Mais là où il empiète sur le domaine sacré et usurpe la puissance divine, c'est lorsque, parodiant l'acte sacramentel, il prononce sur deux êtres libres une formule qui les déclare légitimement unis.

C'est le premier pas dans la sécularisation de la famille. Le second est encore plus décisif, le voici :

Le foyer une fois constitué, Dieu n'abandonne pas son œuvre. Il doit, pour la sécurité des époux et la bonne éducation des enfants, en assurer la stabilité. Le nœud que sa main a formé, sa main le retient inaccessible aux inconstances de la volonté, aux caprices du caractère, aux lassitudes du cœur, aux passions du dedans et aux entreprises coupables du dehors. Et, jusqu'au jour où il enjoint à la mort de le briser, il ne reconnaît à personne le droit de le relâcher ou de le rompre. "Ce que j'ai lié, dit-il, que personne n'ait l'audace de le délier."

L'homme a eu cette audace. Il a bravé cette défense ; et, prenant encore ici la place de Dieu, il a dit : ce foyer est à moi, ces liens sont mon œuvre. Ceux que j'ai unis, il est en mon pouvoir de les désunir. Le joug qui pèse si durement sur leur vie, je le brise et les déclare affranchis.

(1) Lois d'accroissement, d'abonnement, de divorce, de laïcisation d'écoles etc, etc.

(2) Le traitement que le gouvernement français paye au clergé est dû à ce dernier en vertu du Concordat du 15 juillet 1801. Ce traitement n'est pas une faveur mais il est une véritable dette dont le gouvernement doit s'acquitter annuellement, et cette dette n'est qu'une faible indemnité accordée au clergé pour les biens immenses qui lui ont été enlevés par la révolution. La suppression de cette indemnité est donc un véritable vol.

Dieu proteste et s'en va, emportant tout ce qui est de Lui : la paix, l'honneur, la vertu, les joies pures. Ce qui reste dans ce foyer infidèle et déshonoré est horrible à constater : les époux remplacés par un couple adultère ; l'enfant de la vraie mère en communauté de vie avec le fils de l'étrangère : l'un, orphelin du crime, plus à plaindre que l'orphelin de la mort ; l'autre, triste fruit d'un coupable amour, voué à la honte par sa naissance ; voués l'un et l'autre à tous les désordres et à toutes les infortunes par leur éducation sans moralité et sans foi. Et, dans ce sombre asile, où n'entre plus un rayon du ciel, où tombent tristement, l'une après l'autre, toutes les illusions de la terre, de pauvres âmes, la proie du remords et du désespoir, retenues par des entraves légales, dans une infidélité sans terme.

Voilà ce que devient le foyer quand Dieu n'est plus là pour l'unir, le sanctifier et le réjouir.

On a écarté Dieu du seuil de la famille, on l'a chassé du foyer : il lui restait l'âme de l'enfant. Tout a été mis en œuvre pour lui ravir ce suprême et cher asile, etc.....

AUX CORRESPONDANTS

Christophe J.—Les oncles et tantes ne doivent pas d'aliments à leurs neveux et nièces, et ces derniers n'en doivent pas à leurs oncles et tantes.

Jean M.—Un mineur émancipé n'a pas le droit d'être inscrit sur les listes électorales. Pour avoir ce droit il faut avoir vingt et un ans accomplis. Ce n'est qu'à cet âge qu'on jouit de ses droits politiques et qu'on est capable de tous les actes de la vie civile. (Voyez le Code civil, article 324.)

M. S. L.—Si les éboulements ont pour cause les travaux faits dans le ruisseau par le propriétaire de la maison, ce dernier doit faire seul le *boisage* ou quai en question. Les autres propriétaires riverains du ruisseau ne sont pas obligés d'y contribuer.

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Douchours et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR. L'ÉCUYER

HISTORIETTES ET FANTAISIES

Par LOUIS VEUILLOT

8ème édition, 1 fort vol. in-12..... 88 cts

LE GRAND TOUT

—Connaissez-vous notre ville ?

—Non.

—Vous allez voir quelque chose qui n'est point indigne des regards d'un Parisien.

Je suivis mon guide. Il me fit traverser à la hâte quelques bonnes vieilles rues, où régnaient le silence et l'ombre. Les enfants y jouaient sans crainte ; les femmes travaillaient et voisinaient sur le seuil ; les maisons formaient l'assemblage le plus pittoresque et le plus divertissant. Chacune avait sa physionomie propre : les unes, construites en manière de champignon, étaient plus larges au sommet qu'à la base ; les autres abritaient sous de larges auvents des portes et des fenêtres sculptées ; il y avait peu de fenêtres qui ne fussent des corbeilles de fleurs, et du milieu de ces fleurs s'avancait quelque bon et naïf visage qui nous regardait passer. Mon homme allait d'un train de poste.—Permettez, lui disais-je, que j'examine cette ogive... Ah ! voici une porte bien originale !... Véritablement ce pignon est délicieux...—Laissez, laissez, me répondait-il : ce sont des vieilleries, des bicoques ; cela va tomber. Force m'était d'avancer : et, tout en répondant avec distraction à ses questions sur Paris, dont je m'aperçus qu'il connaissait mieux que moi les nouvelles, je saisissais à la dérobée mille détails charmants de la bonne ville provinciale. J'entrevois de vieux salons au rez-de-chaussée, où le bonheur en personne me semblait tricoter des bas sous la placide figure de quelque bourgeoise, aux pieds de laquelle se groupaient de jolis enfants. Ailleurs, un bon vieux, ses besicles sur le nez, lisait dans un livre à tranche rouge. Plus loin, c'était une paire d'amis qui causaient en fumant leur pipe, l'un dans sa maison, l'autre dans la rue. Tous ces gens-là paraissaient les plus heureux du monde, libres de toute affaire et parfaitement détachés des choses d'ici-bas.

—Ce quartier, me dit mon homme, est plein de vieilles familles. C'est arriéré, c'est morne ; mais vous allez voir quelque chose d'intéressant, surtout si vous prenez soin de vous dire que vous êtes à cent lieues de Paris.

—Ah ! ce sont de vieilles familles ?

—Très vieilles. Tout est vieux. Vous entreriez dans vingt maisons, que vous n'y trouveriez pas seulement une chaise un peu moderne.

—Mais c'est très curieux, cela.

—C'est curieux dans son genre, si vous voulez. On ne les démarrerait pas de leurs habitudes : ils sont nés ici, ils y mourront.

—Ainsi donc chacun de ces braves gens habite la maison de son père ?

—Mon Dieu, oui.

—Je vous proteste que c'est très curieux et très admirable.

—Vous voulez rire. Avec des gens comme cela, notre ville n'aurait fait aucun progrès.

—Quel progrès fait-elle, votre ville ?

—Peuh !... Vous allez voir. D'abord, nous avons une salle de spectacle, et pas plus tard que ce soir on nous joue *la Tour de Nesle*.

—Oui-dà !

—Et par Madame Dorval, s'il vous plaît.

—Vraiment ?

—C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ensuite, nous allons être éclairés au gaz.

—Je vois que vous marchez.

—Si nous marchons ! Mais vous iriez chez un de nos négociants, vous ne verriez que de l'acajou, du palissandre, du gothique, des pianos à queue... On y donne des fêtes... Vous penseriez être dans la Chaussée-d'Antin ! Vous ne me croyez pas ?

—Si fait. Le commerce va-t-il bien ici ?

—Pas fort dans ce moment. Beaucoup de faillites. Tenez, là au bout, nous construirons de nouvelles casernes. Ce sera magnifique. On y soutiendrait un siège.

—Est-ce que le peuple est turbulent chez vous ?

—Jamais il n'a bougé. Ce sont de vrais moutons. Les pauvres ne songent qu'à gagner du pain ; ceux qui ont du pain ne songent qu'à boire.

—Pourquoi donc de nouvelles casernes ?

—Parbleu ! pour avoir de la garnison. Notre député nous fera donner deux ou trois escadrons de cavalerie, le ministère s'y est engagé ; et la ville ne tardera pas à rentrer dans ses frais. Voilà l'avantage d'avoir des commerçants au conseil municipal. Il n'y a rien de tel que l'intérêt pour ouvrir les idées. C'est un aubergiste qui a déterminé la construction de la salle de spectacle. Il avait compté qu'on attirerait les Anglais dans le pays, que les habitants des campagnes viendraient passer la nuit en ville, qu'il logerait les acteurs : il ne s'est pas trompé, et il est aujourd'hui à la tête du plus beau de nos hôtels et du plus riche de nos cafés. Vous verrez ce café-là ! doré du haut en bas ! Vous n'avez rien de mieux à Paris. On fume dans une salle particulière. Grand genre !

—Est-ce aussi un conseil municipal qui fait le gaz ?

—Non, mais l'on croit bien que le maire a quelque intérêt dans l'usine. Dame ! en faisant les affaires d'autrui, il ne néglige pas les siennes.

—Et quelles sont les mœurs dans votre pays ?

—Mœurs très douces. On s'amuse beaucoup.

—Ce n'est pas cela. Je vous demande s'il y a de la moralité, de la religion ?

—Ah ! dame ! ça, c'est comme partout. Je vous dirai que je ne suis guère au courant. Je vis dans ma famille. Nos femmes vont à la messe ; nous autres, nous avons nos affaires. Il paraît qu'il arrive, depuis quelque temps, pas mal d'aventures scandaleuses. C'est tout naturel dans une ville qui se développe... Songez que nous avons déjà un régiment, beaucoup d'étrangers, quelques écoles spéciales. Cette population flottante s'occupe assez volontiers à mal faire.

—Et vous allez recevoir encore deux ou trois escadrons de cavalerie ?

—Nous l'espérons bien, et quatre, si nous pouvons, plutôt que trois. Ecoutez donc, que chacun veille chez soi ! On ne peut pas non plus laisser languir les affaires et en manquer de superbes, sous prétexte que les mœurs pourront se détériorer un peu. Il faut que nous vendions nos foins. Ah ça ! pour un Parisien, je vous trouve engourdi. Vous parlez comme les gens des vieux quartiers.

—C'est que je pense comme eux, probablement.

—Tiens, c'est drôle ! ce sont tous caillistes, et je vous croyais libéral.

—Je le suis, en effet.

—Ah ! par exemple, vous m'étonnez !

—Vous lisez le *Journal des Débats* ?

—Jamais d'autre.

—Eh bien, je suis ce que votre journal appelle *néo-catholique*.

—Vous plaisantez !

—Nullement.

—Je n'en reviens pas, moi qui vous ai connu si bon garçon ! Pardon ! je voulais dire...

—Dites toujours.

—Non, c'est que vraiment... par ma foi, si je m'attendais à cela !...

—Est-ce que je vous fais peur ?

—Mais, franchement, si vous étiez les plus forts, je ne serais qu'à demi rassuré. Cependant, puisque vous voici seul et sans armes, je puis me risquer... Parlez-moi sérieusement. Est-ce vrai que vous prétendez rétablir l'Inquisition ?

—Qu'en pensez-vous ?

—Mais jamais vous n'y réussirez, mon cher : c'est de la folie.

—Eh bien alors, nous ne l'entreprendrons pas.

—C'est comme cette idée de vouloir que les prêtres élèvent tous les enfants ! Où avez-vous pris cela ? Moi d'abord, je destine mon fils à devenir colonel, et nullement jésuite. Je ne lui défends pas d'avoir de la religion ; mais je ne veux point que ça le gêne, que ça le rende malheureux, que ça l'empêche de faire son chemin. Vous sentez bien que je n'irai pas le donner à un prêtre.

—Alors nous vous laisserons votre fils.

—Et puis, vous voulez aussi que l'Eglise domine l'Etat, vous

autres. Convenez que si l'on vous avait parlé de cela il y a quelques années, vous auriez bien ri. Comment ! le clergé règlerait tout, ferait la pluie et le beau temps, nous ravirait la liberté de penser, pourrait à propos de rien nous excommunier ?...

— Si l'on vous excommunierait, qu'est-ce que cela vous ferait ?

— Qu'est-ce que cela me ferait, morbleu ?

— Oui, qu'est-ce que cela vous ferait ?

— Ça me ferait... parbleu ! ça me ferait... vous êtes bon, vous !... Ce n'est pas pour moi... Vous sentez que je m'en moquerais bien... je l'avoue... Mais ça vexerait ma femme ; et puis vous conviendrez que ce serait un peu insolent.

— Savez-vous ce que c'est qu'être excommunié ?

— Mais... je m'en doute à peu près... Dans le fond, je ne suis pas très fixé... je n'ai pas fait de recherches... Vous comprenez que j'ai d'autres occupations.

— Eh bien, mon cher, un excommunié n'est pas reçu dans l'église, où vous n'allez jamais ; ne participe point aux sacrements, dont vous ne vous souciez guère ; n'est pas enterré en terre sainte, ce qui vous est bien égal. Il se marie par-devant le maire, meurt par-devant le notaire et le médecin, va au cimetière sans eau bénite. La plupart de vos concitoyens, qui craignent tant d'être excommuniés, s'excommunient ainsi eux-mêmes. Ils payent des philosophes pour le leur conseillent, et font des lois qui les y autorisent. Tout cela vous semble bon : que craignez-vous ? Si pourtant un jour vous venez à penser que vous vivez à peu près comme des chiens, quant à l'esprit ; si vous soupçonnez que vous pourriez bien avoir une âme immortelle...

— Tiens ! vous rattachez donc votre affaire à la question de l'immortalité de l'âme ?

— Certainement.

— Eh bien alors, qu'est-ce que vous nous reprochez ? J'y crois, moi, à l'immortalité de l'âme. Notre professeur de philosophie aussi y croit, et c'est ce qu'il ne cesse de dire à l'évêque, qui ne veut pas le comprendre. Il est spiritualiste et trinitaire. Un jour, il nous l'a expliqué à table : c'était superbe. Après cela, peut-être qu'il n'en tire pas la même conclusion que vous : il dit que le culte n'est qu'une forme, et que, le monde ayant progressé, des changements sont devenus nécessaires dans la vieille morale. Vous conviendrez bien, mon cher, qu'en effet la morale ne peut pas rester immobile, et veut être mise en harmonie avec la révolution. Eh bien, supprimant ou modifiant le culte, notre professeur supprime ou modifie le clergé, qui est un corps despotique ; gardant l'immortalité de l'âme, il garde le principe essentiel de la religion et de la morale, et, par ce double moyen, il concilie la religion et la liberté. Je vous rends son idée un peu confusément : ce n'est pas mon métier, à moi qui suis dans les cotons, et non dans la philosophie. Mais c'était très clair, et j'en ai été très satisfait. Voyez-vous, au fond, j'avais besoin d'un peu de... enfin, là, de quelque chose... : religion, croyance, tout ce que vous voudrez... Il y a vraiment des jours où l'on n'est pas fâché de savoir à quoi

s'en tenir... lorsqu'il vous meurt un enfant, un parent, un ami... Mais vos mystères, vos pratiques, messes, vêpres, carême, confession... franchement, tout ça m'embêtait. Je vous demande bien pardon. Nous étions plusieurs à l'écouter : des vieux, des jeunes, tous gens comme il faut. Nous avons été enchantés de ce qu'il nous a dit ; nous sommes tous devenus spiritualistes. Vous avouerez qu'il n'est pas si mauvais, ce professeur. Tiens ! il faut que je vous fasse dîner avec lui.

Je ne jugeai pas à propos de ramener mon homme à la question et, selon toute apparence, je n'y aurais point réussi. Je l'accompagnai le plus courtoisement qu'il me fut possible dans ses excursions théologiques.

— Mais, lui dis-je, puis-je vous croyez à l'immortalité de l'âme, que pensez-vous que l'âme devienne lorsqu'elle est séparée du corps ?

— Elle se confond dans le Grand Tout, me répondit-il sans hésiter.

— Qu'entendez vous par le Grand Tout ?

— Ah ! si vous voulez subtiliser avec moi ! C'est comme si je vous attaquais sur les cotons : je n'aurais pas de peine à vous embarrasser ; mais vous diriez que ce n'est point votre *partie*, et vous auriez raison.

— En d'autres termes, vous ne savez pas très bien ce que c'est que le Grand Tout ?

— Je le sais vaguement. Je n'ai pas besoin d'être fort là dessus moi ! Mais enfin, le Grand Tout, il va sans dire que c'est l'Être suprême, le Père éternel, Vishnou, Brahma, Jupiter, Jéhovah, le Créateur des choses, universellement adoré sous ces noms différents. Mettez-y de la bonne foi.

— En sorte que l'âme, se réunissant au Grand Tout, qui est Dieu, devient Dieu ?

— Naturellement. Notre professeur a encore traité cette question, et j'en ai la mémoire fraîche.

— Mais avant sa réunion à ce Grand Tout qui est Dieu, votre âme est-elle Dieu ?

— Comment ?

— Je vous demande si vous vous croyez Dieu dès à présent, ou seulement appelé à être Dieu après votre mort ?

— Qui ? moi, Dieu ! me croyez-vous fou ?

— Non me disiez-vous pas que vous deviendrez Dieu ?

— Oui..... c'est-à-dire je serai confondu dans le Grand Tout.

— Donc vous serez Dieu ?

— Eh bien, quand je le serais !

— Je ne m'y oppose point. Je vous demande seulement pourquoi vous croyez ne pas l'être dès à présent : car enfin vous êtes : et si Dieu est le Grand Tout, comment vous arrangez-vous pour ne pas faire partie du Grand Tout ? Tout fait partie du Grand Tout ! Or le Grand Tout est Dieu, et vous êtes Dieu, mon cher : non pas Dieu en expectative, mais Dieu actuel ; et cet individu que vous voyez là-bas, assis au coin d'une borne, est Dieu comme

vous, Dieu ressemeleur, qui, si j'y vois bien, raccommode Dieu vieux soulier.

—Allons, vous subtilisez !

—Nullement : je raisonne, et assez droit, ce me semble. Le ressemeleur, le soulier, la borne elle-même, ne fout-ils pas partie du Grand Tout, universellement adoré sous différents noms ?

—Vous me faites dire à plaisir des absurdités.

—Permettez ! si c'est ainsi que vous qualifiez mes raisonnements, vous en avez dit bien d'autres. Ainsi, parmi les différents titres que vous décernez au Grand Tout, j'ai vu celui de *Créateur des choses*. Le lui conservez-vous ?

—Oui, il faut bien que les choses aient été créées.

—Et elles l'ont été par le Grand Tout ?

—Certainement.

—Le Grand Tout, si le mot a quelque signification, n'est autre que l'ensemble des choses ?

—Il n'y a pas le moindre doute.

—Par conséquent, le soulier est Dieu, et Dieu très puissant, car il s'est créé lui-même. Avouez que vous ne l'en soupçonneriez pas capable, si votre professeur de philosophie ne l'assurait ?

—Vous verrez comme il saura répondre. Je suis fâché de l'avoir laissé partir.

—Je ne doute pas qu'il ne réponde. Mais je vous dirai à mon tour : Mettez-y de la bonne foi. Et puisque enfin, comme vous le dites, ce n'est pas votre partie de traiter ces matières, reconnaissez que, pour répondre vous-même, vous avez besoin de la garantie de votre professeur.

—L'avoue que je suis très embarrassé. Si j'avais le temps de réfléchir.....

—Notez que je n'ai pas tiré de vos principes la moitié des conséquences bizarres, effroyables, monstrueuses, qui en découlent naturellement. Si je demandais, par exemple, quelle morale vous établissez là-dessus, comment vous arrangez les idées de justice, qui sont si droites et si nettes dans votre cœur, avec ce dogme de la fusion instantanée en Dieu d'une âme qui s'est couverte de crimes et qui ne les a point réparés, je vous révolterais. Quoi ! le débauché, le voleur, l'usurier, le parricide, l'homme méchant et funeste à ses semblables, est ici-bas innocent, sera impuni dans l'autre monde ? Vous le contemplez au milieu de ses crimes, et vous dites : C'est un Dieu formé, ou un Dieu à l'école, qui fait l'apprentissage de sa divinité ! Quel que soit le système de votre professeur, s'il n'admet pas l'immortalité de l'âme, il réduit l'homme à la condition de plante ou d'animal, et toute morale disparaît avec la responsabilité que fait peser sur nous notre intelligence ; s'il admet l'immortalité de l'âme et qu'il rejette un jugement, une peine, une récompense au delà de cette vie, je ne puis rien lui faire dire d'assez absurde et d'assez hideux. Croit-il au jugement ? il croit alors qu'il y a une loi dès à présent certaine et connue, sur laquelle ce jugement sera établi, afin de punir ceux qui l'auront transgressée, de récompenser ceux qui l'auront observée... Tout ceci vous semble-t-il raisonnable ?

—Assez.

—Eh bien, les catholiques disent simplement qu'ils connaissent cette loi ; ils demandent la liberté de la pratiquer et de la faire aimer de leurs enfants. Trouvez-vous qu'ils exigent trop ?

—Non, ce ne serait pas trop exiger ; mais vous ne me parlez pas de vos mystères, et de cette extrême crédulité que l'habileté des prêtres développe chez vous. En définitive, vous croyez tout sur leur parole.

—Quant aux mystères, il me semble que vous avez aussi les vôtres, où vous ne voyez pas trop clair ; et si nos prêtres savent nous rendre crédules, vous m'avez fait voir que vos professeurs s'y entendent assez bien. Prenez garde à ne pas me pousser là-dessus : je pourrais n'en avoir point fini avec le Dieu soulier.

—Bah ! bah ! tout ceci n'est que de la blague. Mais tenez, voici du positif : regardez, et niez le progrès !

Nous venions de déboucher dans une longue et vaste rue, bruyante, brillante, pleine de piétons, sillonnée par de beaux équipages, décorée de riches boutiques.

—Hein ! s'écria mon homme, n'est ce pas plus beau que Paris ? Voyez-moi ces trottoirs : est-ce tenu ? et ces hôtels, et ces boutiques !... Voyez seulement ce bureau de tabac : devanture en cuivre, comptoir en acajou ! Vous pouvez ici demander ce que vous voudrez : varinas, maryland, cigares à vingt-cinq centimes ! Il y a quinze ans, cette rue ressemblait à celles que nous venons de quitter. C'est notre haut commerce qui a fait tout cela. C'est par lui, c'est grâce à son intelligence que cette ville, qui dormait, est devenue une ville de luxe et de plaisir. On a vu des Anglais qui comptaient ne rester chez nous qu'un mois ou deux, ne partir qu'après s'être ruinés.

—C'est flatteur.

—Il faut dire que chacun s'y prête : tenez, il y avait là un confiseur qui a dépensé trente mille francs pour orner son magasin

—Pourquoi le magasin est-il fermé ?

—Ah ! le pauvre diable avait fait des folies. Pour se rattraper, il préparait des bonbons de mauvaise qualité. Quelques enfants ont eu la colique ; les parents se sont fâchés : on lui en voulait, parce que sa boutique le rendait un peu arrogant. Bref la police a fait une descente. Maintenant il est sur le pavé.

—Et les enfants ?

—Un d'eux est mort. On a accusé les bonbons, mais il y a eu de la malveillance. Cette boutique n'avait peut-être pas sa pareille dans le monde. Les peintres étaient venus de Paris. Elle faisait honneur à la ville... On aurait dû avoir égard... Regardez ce boucher : tout en marbre blanc ! Et ce marchand d'estampes... Il reçoit immédiatement ce qui paraît de mieux.

Il y avait cohue d'enfants et de gens du peuple autour du marchand d'estampes. Je m'approchai, et je n'eus besoin que d'un regard.

—Il paraît, dis-je, montrant à mon enthousiaste la foule collée aux vitres impures, que ce marchand-ci a plus que l'autre la per-

mission d'empoisonner les enfants. Combien a-t-il dépensé pour orner sa boutique ?

—Vous avez aperçu quelque dessin un peu risqué, me répondit-il ; mais vous vous abusez sur le mal que cela peut produire. Il n'y a rien à l'étalage que la police ait défendu. Reprochez-vous à la police de n'être pas assez sévère ? D'ailleurs, ces dessins-là sont à peu près les seuls qui se vendent. On ne peut pas ruiner le commerce.

—Permettez-vous à vos enfants de s'arrêter devant ces images ?

—Je vous prie de croire que mes enfants sont trop bien élevés pour s'arrêter jamais dans les rues, et je ne les laisse pas sortir seuls.

—Mais les autres, ceux qu'on ne surveille point, ceux que je vois là, regardant ces infamies ?

—Ma foi ! on ne me les a pas donnés en garde.

Je n'osai dire à mon guide qu'il me faisait la réponse de Caïn. Mais tous les propos de ce brave homme finissaient par me serrer le cœur.

Il m'offrait le type d'une classe de gens puissants et nombreux, fort éloignés de vouloir nuire par eux-mêmes à : prochain, négociants suffisamment probes, maris assez fidèles, pères de famille assez dévoués ; hommes incapables cependant d'un sentiment quelconque de grandeur ; ignares et vains, durs aux pauvres, dociles aux méchants, faisant le mal par sottise, et ne sachant jamais ou ne voulant jamais savoir qu'il le font ; honnêtes adorateurs du veau d'or, fétichistes raisonnants, troupe sottie et vaine, menée par des sycophantes scélérats. Ils administrent, jugent, gouvernent, règlent les choses les plus délicates, touchent aux choses les plus sacrées, et n'ont en réalité ni lumières, ni patrie, ni Dieu.

Je lui demandai s'il existait dans la ville beaucoup de pauvres.

—Nous n'en avons plus, dit-il.

—Eh ! vraiment ? m'écriai-je : comment avez-vous fait ?

—C'est, reprit-il, une admirable mesure de l'administration. Elle a constitué un bureau de bienfaisance modèle : un commissaire de police, des administrateurs, des agents. Ensuite, des circulaires furent adressées à tous les notables, les engageant à verser au bureau ce qu'ils donnaient approximativement dans le courant d'une année. Le bureau reçoit tout, se charge des pauvres et les fait visiter ; les habitants n'en voient plus un seul. C'était une vraie vermine, nous en étions dévorés. A présent, la mendicité est interdite sous des peines sévères : le premier pauvre qui oserait se montrer serait empoigné immédiatement. D'ailleurs, personne ne lui donnerait ; chacun le renverrait au bureau.

Pendant ce discours, j'aperçus une femme de la campagne qui faisait quelque aumône à un vieillard éclopé. J'appelai là-dessus l'attention du progressiste.

—Ah ! le vieux drôle ! s'écria-t-il, il a eu grand soin de s'adresser à cette payanne. Un habitant aurait averti les agents de police et l'aurait fait coffrer. Avez-vous remarqué nos agents de police ?

Ils ont le même uniforme que les sergents de ville de Paris. Nous ne prenons que des hommes superbes, et, autant que possible, décorés !

— Mais, observai-je, puisque vous interdisez la mendicité, pourquoi n'interdisez-vous pas l'aumône ?

— Il le faudrait, répondit-il naïvement, et nous y avons pensé. Mais ce serait bien difficile. On y verrait de l'odieux. Il faut attendre. D'ailleurs, peu à peu l'habitude s'en perdra.

— Tenez, votre rue est superbe, mais elle me rappelle trop la rue Vivienne ; et comme j'ai quitté Paris afin surtout de rester quelque temps sans le voir, si vous le voulez bien, je laisserai là ces splendeurs. Je vais aller visiter la cathédrale. Je trouverai ensuite la maison où l'on me donne l'hospitalité.

Nous nous séparâmes. Je me dirigeai vers les hautes tours qui s'épanouissent dans le ciel comme des fleurs de pierre écloses de cette touffe de maisons. Bientôt je retrouvai les rues étroites et silencieuses, les humbles boutiques, les bons visages, les jolies fenêtres encadrées de légers feuillages, les gais enfants qui jouaient, sans craindre les voitures, sous l'œil des mamans paisibles. Je m'arrêtai devant un marchand d'images où l'on ne vendait que des madones et des saints ; enfin j'arrivai à la cathédrale. Le bon Dieu, me ménageant une grande joie, voulut de tout temps que cette cathédrale fût du gothique le plus pur. Il en a conservé le portail, les tours, les vitraux ; il a fait naître à son ombre un prêtre qui en aime la beauté, la garde, la défend, l'honneur, n'y laisse entrer ni badigeonneurs, ni menuisiers, tient en bride la fabrique, et sait rendre généreux le conseil municipal... si bien que la bonne grâce et la propreté du lieu saint remplit tout d'abord le cœur d'une émotion charmante. Soyez bénis, bons ouvriers qui avez bâti cette maison de prière ; réjouissez-vous éternellement de votre œuvre. Sous ces voûtes merveilleuses, dans ces pierres si hardiment jetées et travaillées avec tant d'amour, votre foi vit encore et réchauffe notre foi. J'allai droit au sanctuaire ; je récitai le *Pater* et le *Credo* avec une joie surabondante. Oh ! qu'il est bon, en ce temps, de croire et de prier ! que cela est doux ! que cela est honorable !

Quand les artistes du moyen âge bâtissaient une église, ils ne négligeaient rien ; mais si l'un d'eux s'était oublié, il aurait retrouvé la grâce et le zèle pour dessiner la chapelle de la Sainte Vierge. Dans le monde catholique, le culte de Marie a été la véritable source inspiratrice des arts. Je me dirigeai donc vers l'autel de Marie, assuré d'y saluer quelque merveille. Je trouvai mieux. Un prêtre parlait au milieu d'un petit troupeau de femmes de religieuses et d'enfants. J'écoutai.

— Hélas ! disait-il, Mesdames, aimez Dieu qu'on outrage, secourez les pauvres qu'on oublie ! Restez fidèles au pied de la croix. Quelquefois, à ce poste d'honneur, il n'y a plus que vous dans toute une ville et dans toute une contrée. Compensez, par des efforts de charité sans bornes, les ingratitude sans bornes que l'on fait subir à Notre-Seigneur Jésus. C'est le devoir, vous le

"savez bien ; mais, croyez-m'en, c'est aussi le bonheur. Je
 "connais la vie, j'ai vu à mes pieds bien des repentirs, j'ai assisté
 "bien des mourants : je peux vous assurer que ces pauvres insen-
 "sés qui se perdent, se perdent sans délices. Ainsi ne les suivez
 "pas dans leurs fausses joies, mais priez pour eux et restez dans
 "le doux chemin de l'Évangile. Là brillent des lumières qui ne
 "sont point ailleurs ; là s'épanouissent des fleurs et mûrissent
 "des fruits que le monde ignore. Quelle que soit la destinée
 "du chrétien, il y a plus de joie dans une seule de ses journées
 "que dans toute la brillante existence des impies.

" *Omnia propter electos.* Dieu a tout fait pour ses saints. Pour
 "eux sont les merveilles de la nature. L'impie voit ces beaux
 "spectacles, les admire peut-être ; il n'en jouit pas comme nous.
 "Leur plus aimable beauté lui échappe : il n'y voit point la
 "puissance du grand Dieu qui les a créés ; surtout il n'y voit pas
 "son amour, cet amour ardent et prodigue qui a paré le lieu de
 "notre exil mieux que la plus tendre des mères ne saurait orner
 "le berceau de son enfant. Une fleur des champs m'arrête dans
 "ma course et me fait tressaillir de reconnaissance : Dieu a
 "formé cette fleur pour réjouir mes yeux. Si je souffre, quelle
 "confiance ne doit pas m'inspirer un Dieu si puissant et qui me
 "témoigne une pareille tendresse ? Pour nous est faite la sainte
 "amitié. Qui aime comme nous aimons ? Celui qui aime Dieu,
 "nous l'aimons et nous en sommes aimés ; nous prions pour lui,
 "nous recevons devant Dieu le secours de ses prières. Nos affec-
 "tions sont généreuses et saintes ; nous désirons à ceux qui en
 "sont l'objet un bonheur infini, nous parlons un langage qui
 "trouve le chemin de leurs cœurs. Pour nous la prospérité est
 "vraiment un bien, l'adversité est un bien plus grand encore.
 "Dieu nous l'envoie par un conseil plus particulier et plus tendre
 "de sa miséricorde : il veut nous rattacher à lui, il veut nous
 "faire mériter dans le ciel des récompenses plus éclatantes. Nous
 "ne nous y trompons pas, et dans ces épreuves qui excitent les
 "blasphèmes du monde, notre âme, comblée d'espérance, le bénit.
 "Voilà, Mesdames, ce que Dieu fait pour nous. Ne soyons pas
 "trop en reste, répondons à tant de grâces. Nous sommes ici
 "pour aviser aux moyens de soulager les pauvres. Eh bien ! mes
 "chères sœurs, il faut les aimer beaucoup : le pauvre, c'est Jésus-
 "Christ lui-même, vous le savez, et Jésus-Christ souffrant, c'est-
 "à-dire, Jésus-Christ en quelque sorte plus digne de nos hom-
 "mages, puisqu'il est souffrant à cause de nous, et par amour
 "pour nous. Visitez souvent le pauvre, donnez-lui ce qui lui
 "manque, et surtout aimez-le, car rien ne lui manque autant que
 "l'amour. Instruisez-le de nos divines croyances, faites-lui
 "connaître Jésus : vous lui donnerez plus que le pain et le vête-
 "ment ; vous lui donnerez l'espérance, et la vie éternelle, que
 "vous acquerez ainsi pour vous-même. Amen ! "

Ainsi parla ce prêtre, de l'abondance de son cœur, tenant les
 oreilles attentives. Il me laissa l'âme charmée de la beauté de
 sa doctrine et de la douceur de son discours. Véritable instruction

chrétienne : les enfants la pouvaient comprendre, les âmes les plus fortes et les plus versées dans les voies de Dieu pouvaient s'en nourrir.

Je pris, derrière la cathédrale, certaines rues que je m'étais fait souvent décrire ; des rues tournantes et longues, où les maisons sont rares et fermées, où l'on voit beaucoup de murs, point de passants, où l'on n'entend guère d'autre bruit qu'un peu de musique et des gazouillements d'oiseaux. Ça et là, sur la muraille, pendait un beau feston de lierre, se balançait une girandole de clématite, fleurissait une giroflée. Je me souviens d'un endroit où deux puissants tilleuls, posés en face l'un de l'autre de chaque côté de la rue, réunissaient presque leurs branches pour former sur la tête du passant un dais de verdure odorante... Et voyez la charité : des deux honnêtes gens à qui appartenaient ces tilleuls, l'un a percé son mur pour donner vue sur la campagne, qui se déploie magnifiquement au delà de ses jardins ; l'autre a fait disposer en face un banc commode, afin que le passant, s'il aime ce parfum et cet ombrage, et ce bel horizon de champs et de collines, puisse en jouir à son aise... Certes, j'allais chez un ami que j'étais pressé d'embrasser ; mais je ne pus résister à la bienveillante invitation de ce banc, et je lui fis l'honneur de m'asseoir. C'est un vieux banc de pierre, large, orné de moulures, et qui a bien quatre-vingts ans. O chère invention de la charité d'un autre âge, puisse de longtemps l'esprit de progrès ne point parvenir jusqu'à cette rue où tu m'as tant reposé le cœur !

LE DON DE LA PENTECÔTE

MÉDITATIONS SUR LE SAINT-ESPRIT

Par le R. P. MESCHLER, de la Compagnie de Jésus

Traduit de l'allemand

PAR L'ABBÉ PH. MAZOYER, du Clergé de Paris

2 vol. in-12..... \$1.50

TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTRÉAL.

LE SECRET DE MARIE

ET

LA VRAIE DEVOTION A LA STE VIERGE

PAR

Le Bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort

Le 28 avril 1716, s'éteignait, à peine âgé de 43 ans, un missionnaire dont les actions et les écrits ont eu une remarquable influence sur l'Eglise, depuis le peu d'années qu'ils sont connus, et qui sont appelés à en avoir une plus large encore dans les années à venir.

Louis-Marie-Grignion de Montfort, cet homme extraordinaire, ce grand serviteur de Marie, a laissé surtout un traité sur la dévotion à la sainte Vierge, qui est le chef-d'œuvre des ouvrages sur Marie, d'après les personnages les plus remarquables de notre époque.

L'auteur de la *Vie du Bienheureux de Montfort* nous trace, en quelques mots, une appréciation de ce chef-d'œuvre : "La pénétration naturelle dont il était doué, son travail opiniâtre, ses immenses lectures, et surtout son union avec Dieu, suppléèrent abondamment aux leçons des docteurs. De ces centaines de condisciples qui fréquentaient la Sorbonne, il n'en est pas un seul, je crois, qui ait laissé un traité théologique de quelque valeur, tandis que le Bienheureux Montfort, qui avait été privé de ces secours, nous a laissé l'admirable *Traité de la dévotion à la sainte Vierge*, l'ouvrage le plus remarquable de cette époque (siècle de Louis XIV), sous le rapport de la profondeur, de la pénétration, de la logique et de la beauté des théories."

L'abbé Quérard, auteur de "La Mission Providentielle du Bienheureux Louis Marie G. de Montfort, dans l'enseignement et la propagation de la parfaite dévotion à la sainte Vierge," s'exprime ainsi : " On peut dire que le Bienheureux Montfort personnifiait de son temps, l'opinion la plus avancée en faveur de la dévotion à la très sainte Vierge. Mais l'admirable *Traité de la vraie et parfaite dévotion* porte si haut, et à une perfection si grande, la dévotion à Marie qu'il étonna et effraya même les mieux préparés et les mieux disposés à l'accueillir. On le regardait comme un obstacle presque insurmontable à la béatification du serviteur de Dieu, et voici qu'il est devenu l'un des plus beaux titres de gloire de son savant et pieux auteur. Rome, en l'examinant à fond, dans le procès des écrits de Montfort qu'elle a jugés très favorablement, le recommande assez à la confiance et à la piété des fidèles, comme à l'étude des docteurs et des hommes apostoliques. Tous les penseurs avancés de nos jours dans l'étude et la connaissance des mystères du christianisme concernant la Vierge Immaculée, et qui ont lu et médité ce petit livre, l'ont trouvé admirable."

Un des examinateurs des écrits de Monfort, dans son procès de béatification, s'exprime ainsi : " Je dois avouer que l'impression que m'a fait la lecture du traité de ce vénérable serviteur de Dieu, est une onction intérieure, une paix, une consolation, que l'on trouve seulement chez les saints que Dieu appelle à une mission sublime.

Ce n'est pas seulement en France que ce pieux ouvrage est devenu célèbre. Le Père F. W. Faber a voulu, avant de mourir, en doter l'Angleterre, sa patrie. Ce savant religieux, cette lumière de notre siècle, si connu par ses nombreux écrits, a pris la peine de traduire lui-même le Traité de la vraie Dévotion, après l'avoir lu et relu, étudié et médité durant quinze ans.

Ce qu'a fait le cardinal Vaughan, pour la propagation de cet ouvrage, est de nature à nous le faire apprécier hautement.

En 1884, et une seconde fois en 1892, il le fit imprimer pour le donner à ses prêtres. Dans une lettre qu'il leur adressa, et que nous pouvons lire au commencement de l'édition anglaise, il leur recommande de suivre le conseil de Faber, de ne pas se contenter d'une seule lecture : " Je me permettrai d'avertir le lecteur que, " par une seule lecture, il sera loin de s'en rendre maître. Si j'ose " ainsi parler, on trouve dans ce livre le sentiment de je ne sais " quoi d'inspiré et de surnaturel, qui va toujours en augmentant " au fur et à mesure qu'on avance dans son étude."

C'est le 12 mai 1853, qu'a été prononcé, à Rome, le décret qui déclare les écrits de Montfort exempts de toute erreur pouvant faire obstacle à sa canonisation. Dans ce traité, sur la véritable dévotion à la sainte Vierge, il a écrit ces paroles prophétiques : " Je prévois clairement que des bêtes frémissantes viendront avec fureur pour déchirer, de leurs dents diaboliques, ce petit écrit, et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire, ou du moins pour l'ensevelir dans le silence d'un coffre, afin qu'il ne paraisse point."

Malgré cela, il en prophétise tout à la fois l'apparition et le succès. Tout ceci s'est accompli à la lettre. L'auteur était mort en 1716, et c'est comme par hasard que ce traité fut trouvé en 1842, encore manuscrit.

Le Bienheureux qui est prodigue de ses prophéties, au cours de son incomparable traité, a laissé ces paroles à la page 35 : " Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle n'a été : ce qui arrivera sans doute si les prédestinés entrent, avec la grâce et la lumière du Saint-Esprit, dans la pratique *Intérieure et parfaite* que je leur découvrirai."

Eh bien ! ce temps prédit par le Bienheureux de Montfort pour la propagation de son petit traité, destiné à jouer un si grand rôle dans le salut des âmes, ce temps, d'après l'auteur de la " Mission Providentielle," est maintenant arrivé. Cet ouvrage récent a pour auteur un homme, dont les écrits témoignent hautement de la profonde connaissance qu'il possédait du Bienheureux Montfort et de son traité. Et quand même nous n'aurions pas cette haute

autorité, les bénédictions que la sainte Vierge se plaît à répandre, surtout depuis quelques années, sur la simple propagation de ce petit ouvrage, seraient presque suffisantes pour nous faire croire à l'accomplissement des prophéties du Bienheureux Monfort. *C'est par la très sainte Vierge que Jésus-Christ est venu au monde, et c'est par Elle qu'il doit régner dans le monde. Mon cher frère, quand viendra ce temps heureux et ce siècle de Marie ? Ce temps ne viendra que quand on connaîtra et pratiquera la dévotion que j'enseigne.....*

.....
 Ceux qui désireraient faire une étude plus approfondie de ce chef-d'œuvre qui grandit au fur et à mesure qu'on l'étudie, je leur conseille, outre le "Secret de Marie," qui est un abrégé, du "traité" lui-même :

I.—La Vie du Bienheureux de Montfort, par l'abbé Pauvert.

II.—La Mission Providentielle du Bienheureux de Montfort, par l'abbé J. M. Quérard.

III.—Le Règne de Jésus par Marie, par un missionnaire de la communauté des prêtres de Marie, fondée par le Bienheureux.

OUVRAGES ANGLAIS

I.—Treatise on the true devotion to the Blessed Virgin, translated from the original french, by F. W. Faber, D. D. priest of the Oratory.

II.—Select writings of Blessed de Montfort, by a secular priest. 2 vols.

III.—Essays, Devotional and Scriptural, by Dr Ward.

UN PRÊTRE, ENFANT DE MARIE.

COURTS TRÈS COMPLET

ET TRÈS SUIVI

DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION

On les Dogmes, les Preuves, les Préceptes, les Sacrements, les Fêtes, l'Histoire du Christianisme et aussi les Vices, les Vertus, les Fins dernières, tout ce qui concerne la Prière, le Sacrifice, l'Eglise exposés du haut de la Chaire d'après un nouveau Plan, le plus conforme à la nature de l'Esprit humain et à ses dispositions actuelles

Par M. l'abbé A. F. RUA

7e édition.—3 vol. in-12..... \$2.63

L'HORLOGER DE NUREMBERG

A M. LE COMTE MAURICE D'ANDIGNÉ

(SUITE)

— Retournons à Nuremberg, dit l'inventeur. Il me tarde d'y être pour perfectionner quelque chose.

— Laissez-moi encore voler un peu, dit Lorenz, je voudrais m'élever plus haut que ces arbres afin de voir si j'apercevrais Drakenberg.

— Qu'avez-vous affaire de Drakenberg? Il ne faut pas risquer d'être vu. Le plus grand secret n'est nécessaire. Je veux partir pour Vienne, je veux vous faire essayer mes ailes devant l'empereur. Lui seul saura récompenser ma découverte.

— Mais, dit Lorenz, qui vous dit que je me soucie d'aller faire le baladin devant l'empereur? — Je suis de trop bonne maison pour cela.

Hyrcanus tressaillit. — Quoi, s'écria-t-il, vous me refuseriez? — Ah! monsieur, ce serait bien cruel? — Songez donc, j'ai compté sur vous! où trouverai-je réunis comme en votre personne le courage, l'agilité, l'intelligence,? — Quel beau spectacle ce serait pour la cour impériale, que de vous voir tel que vous étiez tout à l'heure, planant dans les airs, semblable à un messager céleste! Ah! monsieur Lorenz, ne me refusez pas! Venez avec moi à Vienne. Je vous donnerai tout ce que vous voudrez; je suis riche, très-riche, et disposé à tout sacrifier pour jouir de ma gloire, pour devenir, grâce à mon invention, l'homme le plus célèbre de la terre.

— Mais, dit Lorenz, vous n'êtes plus infirme. Qui vous empêche de vous servir de vos ailes?

— Hélas, dit Hyrcanus, je suis vieux, je suis laid, et, d'ailleurs, je le sens, la joie seule m'avait rendu des forces, elles m'abandonnent déjà. Je souffre, mes membres se raidissent. Oh! Lorenz, ne m'abandonnez pas! Je vous ferai riche, célèbre. Songez donc! Vous rêvez d'aller à la guerre. Songez quels services pourrait rendre dans les sièges, les batailles, un soldat ailé?

Lorenz se sentait ébranlé. Cette aventure merveilleuse, ces promesses de fortune rapide le tentaient.

— Je me déciderai peut-être, dit-il, mais laissez-moi encore essayer vos ailes.

Il les essaya de nouveau, se convainquit de l'excellence de l'invention d'Hyrcanus, et ne mit qu'une condition à son consentement, c'est que, la nuit suivante, il ferait un voyage aérien au château de Drakenberg. Hyrcanus ravi, l'initia à tous les détails du mécanisme, s'assura qu'il gouvernait parfaitement l'appareil, et, rentré à Nuremberg, l'inventeur et son aide attendirent la nuit avec impatience.

VII

VOYAGE NOCTURNE

La nuit vint enfin, calme et sereine, mais sans lune, et les

étoiles étincelantes dans un ciel sans nuages éclairaient doucement les clochers de Nuremberg, lorsque Hyrcanus, appuyé sur un bâton, et Lorenz portant ses ailes se rendirent au fond du jardin de l'horloger, lequel jardin était situé près des remparts. Le couvre-feu était sonné depuis longtemps et tout dormait. Une petite porte fut ouverte par Hyrcanus; elle donnait près d'un escalier qui montait au rempart. Lorenz s'équipa, serra la main du vieillard, et gravit l'escalier. Bientôt Hyrcanus entendit un bruit d'ailes et vit une forme noire s'élançant dans les airs. Il prêta l'oreille. La sentinelle placée sur une tour voisine n'avait rien entendu. L'heure sonna, et la voix lointaine du guetteur placé sur le beffroi cria :

— Tout est tranquille. Priez pour les trépassés.

Hyrcanus, inquiet, s'enveloppa d'un manteau fourré et attendit, sans pouvoir se résoudre à rentrer chez lui. Il compta les heures avec anxiété. Minuit, deux heures, trois heures, résonnèrent dans les clochers. Les étoiles commençaient à pâlir et l'angoisse serrait déjà le cœur d'Hyrcanus, lorsqu'un frémissement d'ailes lui fit lever la tête, et que Lorenz, pâle et exténué, s'abattit près de lui. Hyrcanus lui fit boire un cordial, et l'accabla de questions.

Lorenz se remit promptement, ôta ses ailes intactes, et, soutenant les pas de l'inventeur, le ramena dans la maison. Ils firent du feu et prirent quelque nourriture. Mais Lorenz restait sombre et silencieux. Il dit à Hyrcanus qu'il était obligé d'aller à Iitenbach, et ne le rever-

rait que dans deux jours. Hyrcanus le supplia de ne pas rester plus longtemps chez son frère, et lui promit d'employer ces deux jours à faire les préparatifs du voyage à Vienne. Ils se quittèrent au lever du soleil, et Lorenz ne tarda pas à franchir les portes de Nuremberg.

Bientôt, tout en chevauchant dans la campagne où les moissonneurs travaillaient déjà, Lorenz, brisé de fatigue, revit en esprit ses aventures nocturnes, et se demanda s'il n'avait point rêvé.

D'abord, d'un essor calme et rapide, il avait volé vers les montagnes et, à la douce clarté des étoiles, aperçu les tours de Drakenberg où flottait la bannière seigneuriale. Malgré l'heure avancée (il était plus de minuit) des lumières brillaient à plusieurs croisées. Mais une seule intéressait Lorenz. C'était la petite lampe qui éclairait la chambre d'Hilda, au sommet de la tour de l'ouest. Afin de n'être pas aperçu du veilleur, placé sur le donjon, Lorenz abaissa son vol, et, rasant les murailles, s'éleva sans bruit et vint aborder au balcon d'Hilda. Sa fenêtre était ouverte. N'osant entrer, il appela doucement et frappa aux vitraux. Profond silence. Il avança la tête : la chambre était vide. Quelques vêtements épars, une cassette ouverte d'où sortait un fil de perles et un bouquet de roses étaient placés sur le lit, qui n'avait pas été défait. La chambre était en désordre, mais pleine de parfums et d'un air de fête.

Quelques lointains accords de musique arrivèrent aux oreilles de Lorenz. Il ressortit, et, reprenant son vol, franchit les cour-

tines de la muraille de l'ouest, et vint planer dans la cour du château. Elle était fort grande et, au centre, appuyée au donjon, s'élevait la chapelle. Tout le château paraissait désert, quoique assez éclairé, mais la chapelle était pleine de monde et si bien illuminée, que les figures des vitraux resplendissaient. C'est là qu'on chantait ; la porte était close.

Lorenz plana au-dessus des différents bâtiments. Il vit des serviteurs ivres qui se partageaient les débris d'un festin, et buvaient à la santé des maîtres du château. Il tourna autour de la chapelle, et apercevant enfin une verrière où manquait un assez grand morceau de vitrage, il put voir ce qui se passait à l'intérieur. Le chapelain du château bénissait un mariage. Le prince de Drakenberg, vêtu de brocart pourpre, redressait sa haute taille, et portant avec dignité son collier de la Toison-d'Or, ses cinquante ans, sa barbe grise et son noble front blanchi sous le casque, conduisait à l'autel une dame voilée, d'une taille gracieuse, et dont la longue jupe de damas blanc et argent était portée par deux belles jeunes filles. Aucune d'elles n'était Hilda, et Lorenz la chercha vainement des yeux dans l'assistance ; mais lorsque la cérémonie, qui touchait à sa fin, fut terminée, la mariée revint à son prie-Dieu, et le pauvre Lorenz reconnut Hilda, belle, souriante et triomphante.

S'il n'eût pas été cramponné aux grilles qui protégeaient le

vitrail, il fût tombé, oubliant ses ailes. Il pâlit, devint froid, puis le sang revint violemment à son visage, ses oreilles bourdonnèrent, la colère chassa la douleur, et s'élevant en l'air, il partit à tire-d'aile... Mais bientôt il revint sur le balcon d'Hilda, posa dans sa cassette un ruban, un gant, des fleurs qu'il tenait d'elle, déchira une belle dentelle, effeuilla les roses, et eût encore fait d'autres folies, sans doute, mais il entendit du bruit dans l'escalier. Alors, d'un nouvel essor, il reprit à travers les airs silencieux le chemin de Nuremberg.

Oui, c'est comme un rêve, et pourtant c'est vrai. — Que la poitrine de l'homme se couvre de la cuirasse du guerrier, du froc du moine, de la bure ou de la pourpre, qu'elle se pare des diamants des rois, ou dérobe les ailes de l'aigle, hélas ! le cœur n'en reste pas moins vulnérable, et toutes les richesses et les inventions du monde ne peuvent rien pour apaiser ses douleurs.

Lorenz chevauchait donc tristement, sans même regarder les montagnes dont il s'approchait et les aigles planant au ciel, lorsqu'il entendit résonner des trompettes.

Blum dressa l'oreille : Lorenz se haussa sur la selle et regarda de tous côtés. Au détour du chemin, il aperçut un gros de cavaliers qui venaient à sa rencontre, enseignes déployées, plumet et lambrequins au vent. Son frère était à la tête de la troupe, armé de pied en cap. Il cria en l'apercevant :

(A suivre)